

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Léon Armel Bounda Balonzi au pied du mur

F. M. MOMBO  
Libreville/Gabon

**R**OUTE nationale 1 (axe pk12-105 et la montagne Tchad), nids-de-poule et autres cratères à Libreville et dans les localités à l'intérieur du pays, transport urbain et logement : autant de chantiers qui attendent le nouveau ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat, Léon Armel Bounda Balonzi qui vient d'être installé dans ses nouvelles fonctions.

Présidée par le secrétaire général adjoint du gouvernement, Yves Sylvain Moussavou, la cérémonie de passation des charges entre les ministres sortant des Transports, de l'Équipement et des Infrastructures, Hugues Mbadinga Madiya et de l'Habitat, Ernest Mpouho Epigat et leur successeur, Léon Armel Bounda Balonzi a permis au promu de mesurer l'ampleur de sa tâche. L'ancien directeur général du Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP) a promis de ne ménager aucun effort pour mériter la confiance placée en sa modeste personne par les plus hautes autorités de la République. "Mon action sera caractérisée par certaines valeurs cardinales, à savoir, la loyauté, la probité, l'humilité, le respect, l'écoute et l'efficacité", a-t-il indiqué.

Pour mener à bien cette mission, sa collègue ministre déléguée, Françoise Assengone Obame et lui-même comptent sur les compétences de leur département.

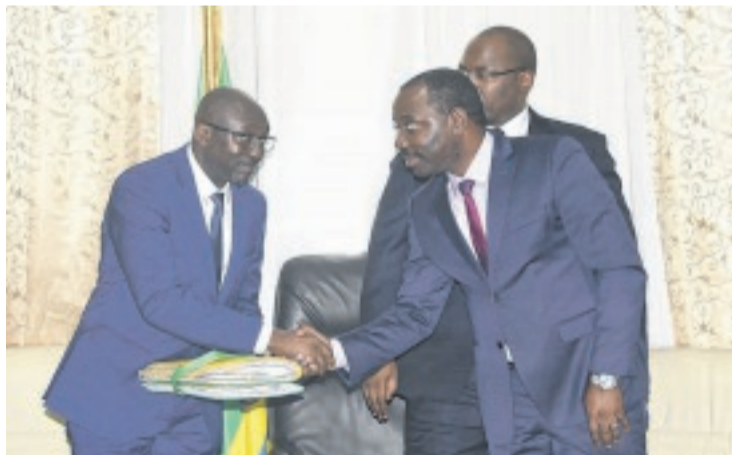


Photo : F. M. MOMBO

**Instantané de la passation des charges entre le ministre entrant, Léon Armel Bounda Balonzi (G) et son prédécesseur, Hugues Mbadinga Madiya.**

## Exécution du budget 2018 : que d'anomalies !

**D**U contrôle effectué par la Cour des comptes, il ressort de nombreux manquements dans l'application des Lois de finances 2018.

J. KOMBILE.MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**E**N raison de la non-production dans les délais légaux des documents essentiels, en l'occurrence le projet de loi de règlement et les Rapports annuels de performance (RAP), la Cour des comptes n'a pu effectuer certaines analyses relatives au contrôle de l'exécution des lois de finances de l'exercice 2018, privant ainsi le Parlement d'informations relatives à l'atteinte des objectifs fixés dans les projets annuels de performance (PAP)". Telle est l'une des observations formulées par le premier président de la juridiction financière, Gilbert Ngoulakia, en remettant hier, au palais Omar Bongo Ondimba, à la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, le rapport sur l'exécution des lois de finances en vue du règlement du budget de l'exercice 2018.

De façon globale, en dépit de la non-production dans les délais légaux des documents néces-



**Le Premier président de la Cour des comptes, Gilbert Ngoulakia, remettant le rapport à la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou.**

saires à sa mission de vérification, le contrôle opéré par la Cour des comptes, a indiqué Gilbert Ngoulakia, a également mis en lumière d'autres manquements. Notamment "le caractère irréaliste des prévisions des ressources et des charges, l'évaluation partielle des dépenses fiscales par la direction générale des Impôts (DGI), l'importance du poids de la dette ; le faible recouvrement des recettes, l'absence des décrets autorisant les modifications des crédits opérés en cours d'exercice, les soldes débiteurs persistants de plusieurs collectivités locales ; le non-versement de la part patronale de l'Etat-employeur au titre des pensions de retraite, la non-exécution des crédits du Compte d'affectation spéciale, les difficultés à évaluer la performance des programmes du fait de la non-production des PAP et des RAP, la non-teneur de toutes les comptabilités prévues par la Loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution".

Tout compte fait, a précisé Gilbert Ngoulakia, «le contrôle de l'exécution des lois de finances de l'exercice 2018 s'est soldé par un déficit des modifications des crédits opérés en cours d'exercice, les soldes débiteurs persistants de plusieurs collectivités locales ; le non-versement de la part patronale de l'Etat-employeur au titre des pensions de retraite, la non-exécution des crédits du Compte d'affectation spéciale, les difficultés à évaluer la performance des programmes du fait de la non-production des PAP et des RAP, la non-teneur de toutes les comptabilités prévues par la Loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution".

Tout compte fait, a précisé Gilbert Ngoulakia, "le contrôle de l'exécution des lois de finances de l'exercice 2018 s'est soldé par un déficit de 147, 031 milliards de francs Cfa, le niveau de réalisation des ressources n'ayant pas permis de financer l'intégralité des charges".

## Outiller davantage les femmes en matière de politique

Martina ADA METOULE  
Libreville/Gabon

**C'**EST partant du constat selon lequel les femmes ne sont pas pleinement impliquées dans la politique au Gabon que, le Réseau Femme lève-toi (RFLT) a lancé récemment à Libreville, un projet. Celui-ci vise à renforcer le leadership et l'engagement politique des femmes. La réalisation dudit projet est appuyée par la subvention apportée par le Fonds des Nations unies pour la démocratie (FNUD).

La cérémonie de lancement qui a été dirigée par la présidente du RFLT,

Nathalie Zemo Efova, a connu la participation de plusieurs femmes venues de divers bords politiques, associatifs, etc. A ce titre, on a noté entre autres la présence du questeur du Conseil économique social et environnemental (CESE), Annie Léa Meye, l'ancienne ministre en charge de la Décennie de la femme, Estelle Ondo, et Marie-Rose Melighe Me Ngwa, cadre du Rassem-

blement pour le Gabon (RPG). A côté de celles-là, des hommes se sont également mobilisés pour apporter leur soutien dans la cause défendue par la femme.

Ainsi, l'objectif poursuivi par le RFLT à travers ce projet est d'outiller la gent féminine afin qu'elle exerce, au même titre que l'homme, ses droits politiques. La stratégie retenue par l'équipe de Nathalie Zemo Efova sera d'élever la conscience politique des femmes et "les outiller à la vitalité politique du pays". Le plan d'action du projet leur a été présenté. Avec pour but de contribuer à leur autonomisation et à leur représentativité dans la vie publique. Actuellement, le RFLT mène des campagnes d'information, de sensi-



**Photo de famille au terme de la remise des parchemins.**

bilisation et de communication dans quatre provinces du Gabon : l'Estuaire, la Ngounié, l'Ogooué-maritime et le Woleu-ntem. C'est d'ailleurs à cet effet

que l'Institut de recherche des sciences humaines (IRSH) a réalisé une étude de terrain qui a révélée, entre autres, la faible représentativité des femmes